



Elimination de vos déchets organiques : mode d'emploi

Définition et revalorisation :

Les déchets organiques se divisent en 2 types ou familles :

- Les déchets de jardin (Tontes, branches, feuilles mortes, plantes, légumes, etc...)
- Les déchets de cuisine (Restes de repas ou de nourritures cuits ou non-cuits)

Revalorisation :

- Vos déchets organiques seront revalorisés en compost et en biogaz. C'est pourquoi il est important de bien les trier et de ne pas y laisser des matières plastiques, minérales ou tout autres corps étrangers qui pourraient nuire au processus de revalorisation.

Où déposer vos déchets organiques :

Types de déchets organiques	Lieux et récipients		
	Compostière (Selon horaires d'ouverture)	BASECO (Benne disponible selon période)	BASECO (Tonneaux bleus disponibles en tout temps)
Déchets de jardin	Gazon de tonte	X	X
	Branches	X	
	Légumes	X	
	Fruits	X	
	Fleurs	X	
	Fleurs en pots	X	
	Mauvaise herbe	X	
	Feuilles mortes	X	
Déchets de cuisine	Epluchures	X	X
	Fruits & légumes	X	X
	Restes de repas cuits		X
	Restes de repas non-cuits		X
	Nourriture avariée		X
	Cendres froides	X	

Horaires d'ouverture de la compostière :

Du 1 novembre au 31 mars :

Mercredi : 15h.00 – 18h.00
Samedi : 8h.30 – 11h.30

Du 1 avril au 31 octobre :

Mercredi : 15h.00 – 20h.00
Samedi : 8h.30 – 18h.00

Période de disponibilité de la benne à gazon à BASECO :

Du 1 avril au 31 octobre en accès libre avec un volume autorisé de 1/2 m³ de gazon par apport.

Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit ou qui est revalorisé directement sur place. C'est pourquoi la Municipalité encourage les démarches suivantes :

- De ne pas acheter des quantités trop importantes de nourritures, fruits et légumes ou autres denrées périssables. Ceci afin d'éviter le gaspillage et de jeter de la nourriture avariée.
- De favoriser l'emploi de composteur de jardin, la tonte « mulching », l'utilisation de robot de tonte et d'utiliser de manière parcimonieuse les engrais de à gazon de synthèse.

Cartes journalières CFF (Flexi-Card)



Les communes d'Apples, Ballens, Berolle, Bière, L'Isle, Mollens, Montricher, Pampigny, Reverolle et Sévery ont le plaisir de mettre à disposition **4 abonnements généraux CFF** composés de 365 cartes journalières.

Une carte journalière permet de voyager en 2ème classe pendant toute la journée de validité (et jusqu'au dernier train de la journée même après 00h00), sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris la plupart des réseaux de transports publics.

➤ A qui s'adresse cette démarche

Cette démarche s'adresse aux personnes **domiciliées** dans les communes d'Apples, Ballens, Berolle, Bière, L'Isle, Mollens, Montricher, Pampigny, Reverolle et Sévery.

➤ Quels sont les tarifs et conditions pour obtenir la carte journalière

- La carte journalière CFF coûte **CHF 40.-**
- Il est possible d'acheter **4 cartes CFF par ménage** pour la même date.
- Après paiement, les cartes journalières CFF ne sont **ni remplacées, ni remboursées.**

➤ Où et comment obtenir une carte journalière

- L'achat d'une carte journalière se fait directement **au guichet de l'administration communale d'Apples.**
- Il est également possible de commander la carte journalière au moyen du [formulaire de commande](#), et de la recevoir directement par courrier postal, moyennant paiement à l'avance.
- La réservation peut également se faire par téléphone ou par email à greffe@apples.ch.

Le groupe Expositions d'Achisle prévoit les expositions durant l'année 2017 :

- Du 1^{er} mai au 22 mai 2017 : M. Jean-Jacques Guyaz, acrylique
Mme Sylvia Ischer, aquarelle
- Du 28 août au 11 septembre 2017 : Mme Michèle Jaggy, sculpture
et une collègue photographe
- Du 16 octobre au 30 octobre 2017 : M. De la Perouze, tetra vache
Et un collègue dessinateur

EXPOSITION AU CHÂTEAU DE L'ISLE



Sylvia Ischer



Jean-Jacques Guyaz

Vernissage le 5 mai 2017 dès 18:00



Exposition du 5 au 21 mai 2017
Ouverture Ve-Sa-Di de 14:00-18:00



Les bonnes pratiques de tri et d'élimination des déchets ménagers sont devenues ces dernières années des gestes courants qui font partie dorénavant de notre quotidien. Si bien qu'il est impossible d'y échapper car ce domaine est devenu un enjeu majeur de notre société de consommation moderne. Indéniablement les consignes de tri sont devenues complexes et parfois difficiles à comprendre. A cela s'ajoute que parfois chaque commune applique des directives différentes voir même contradictoires.

Une nouvelle ligne d'information standardisée :

Consciente de ce problème, la Municipalité s'est penchée sur ce problème et a décidé de revoir sa ligne d'information sur tout ce qui a trait à la gestion des déchets ménagers. Celle-ci se traduit en une simplification et en une uniformisation des informations qui continueront à être diffusées régulièrement aux travers des vecteurs d'information usuels : site internet de la Commune, affiches et panneaux à la déchèterie ou autres endroits, « L'Isle Info » ou autres supports papiers.

Un nouveau logo :

Désormais les informations en rapport avec la gestion des déchets ménagers seront identifiées et reconnaissables par ce logo :



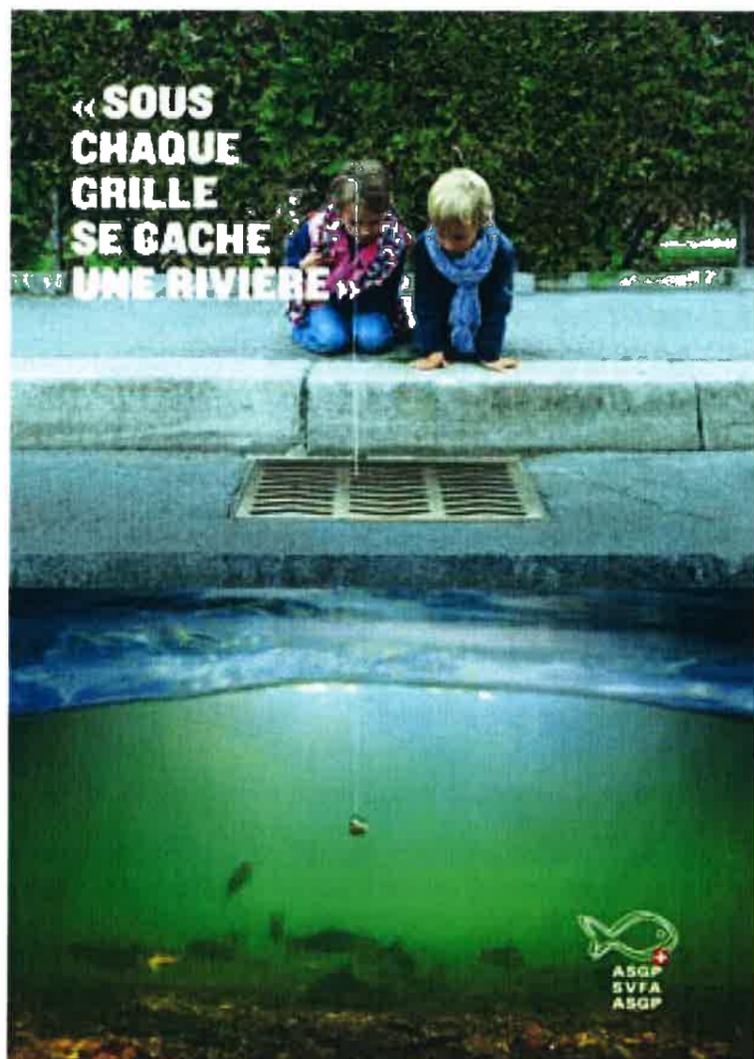
La Municipalité espère que ces améliorations vous faciliteront la corvée de tri. En outre elle souhaite compter sur votre bonne collaboration dans le but de préserver nos ressources et notre environnement.



Abolition du collectage au porte-à-porte biannuel du papier/carton

Parallèlement à la mise en service il y a plusieurs années de la déchèterie communale de BASECO, la quantité de papier/carton collectée au porte-à-porte 2 fois par année n'a cessé de diminuer.

Aujourd'hui ce n'est que quelques centaines de kilos qui sont collectées par tournée. Ainsi pour des raisons évidentes d'économie et de simplification, la Municipalité a décidé d'abolir ce mode de collectage pour ce type de déchet dès 2017.



Rappel

Pour le bon fonctionnement du réseau de conduites, des pompes ainsi que de la station d'épuration, il y a lieu de ne pas jeter dans les WC les langes d'enfants, serviettes hygiéniques, tampons, textiles, bas nylon, coton-tiges, articles de plastique, lames de rasoir, préservatifs, restes de repas, toxiques, huiles et graisses ou tout objet pouvant entraver l'écoulement de l'eau. En effet, le risque de bouchage des conduites et de dommage sur les pompes est réel. D'ailleurs, le même problème pourrait se produire sur les collecteurs privés, dont l'entretien incombe aux propriétaires.



La Société d'Abbaye « Le Cordon bleu et blanc » a été fondée en 1947. Elle a pour but de créer ou de resserrer des liens d'amitié entre les citoyens du village et des environs tout en cultivant périodiquement le tir comme exercice de concours. Elle compte aujourd'hui 171 membres dans ses rangs. Le haut fait de notre Abbaye est l'organisation d'une fête tous les quatre ans le dernier week-end de juillet. Cette fête, chaque fois très attendue, est l'occasion de partager des moments de retrouvailles et de convivialité sur la place du château. Elle permet également aux membres de la société de se mesurer aux diverses épreuves de tir. Les meilleurs d'entre eux sont nommés rois de la fête. A cette occasion, un concours de tir est également ouvert aux enfants et aux femmes. Un magnifique cortège animé par les sociétés et groupes locaux attirent toujours un nombreux public. La prochaine fête aura lieu les 27, 28 et 29 juillet 2019. Si vous êtes intéressé à faire partie de notre Abbaye, n'hésitez pas à contacter un des membres de notre Conseil d'Abbaye ci-dessous. Précisons qu'il n'est pas nécessaire d'être un tireur chevronné pour intégrer notre société !

Jacky Jaunin	Abbé-Président	079 471 05 73	jjaunin@bussigny.ch
Stéphane Philippin	Vice-Abbé	079 342 69 55	s.philippin@bluewin.ch
Stéphane Rieder	Greffier	079 541 11 14	steph.cricri@bluewin.ch
Jean-Paul Dufour	Greffier adjoint	079 424 28 78	jean-paul.dufour@bluewin.ch
Didier Schmidt	Trésorier	079 425 63 64	lemegge@gmail.com
Sylvain Chenuz	Trésorier adjoint	079 511 95 46	sylvain.chenuz@nagra.com
Pascal Remund	Responsable des tirs	079 881 54 23	pascal.remund@canplast.ch
Gabriel Penel	Membre	078 683 35 28	gabione@bluewin.ch
Marc-Antoine Cloux	Membre	078 827 42 71	ma.cloux@gmail.com





2017 au stand du Vautau



Pour les tireurs à la carabine 50 m, la saison de tir 2017 démarrera le samedi 25 mars avec le tir d'ouverture. Puis, rapidement, le traditionnel **Championnat suisse d'équipes** (sept tours durant la saison) et le **Championnat vaudois de groupes** rythmeront la saison de leurs étapes successives. Nos ambitions sont la promotion de l'équipe phare en 2^e ligue et atteindre la finale vaudoise du Championnat de groupes, tant en catégorie élite qu'en catégorie juniors.



La Fête de tir à L'Isle se déroulera les 27, 28, 29 avril et 5, 6 mai. Cette année, nous visons l'objectif de 170 tireuses et tireurs qui viendront se mesurer au Vautau dans un climat de grande sportivité. Nos sponsors et les habitants de L'Isle & environs qui souhaiteraient voir ce concours de sociétés seront bien accueillis et trouveront à se restaurer et à se désaltérer à la buvette du stand.

Avec Zwinky, ce sera Portes Ouvertes au stand du Vautau le samedi 19 août. Les jeunes (dès 10 ans) et les moins jeunes aussi, sont conviés à venir, en famille, découvrir le tir sportif. Ils auront l'occasion de tester leurs aptitudes à cette discipline et obtiendront toutes les informations concernant ce sport de concentration et de maîtrise de soi. Réservez d'ores et déjà la date pour nous visiter lors de cette journée Portes Ouvertes sur laquelle nous donnerons ultérieurement plus d'informations.

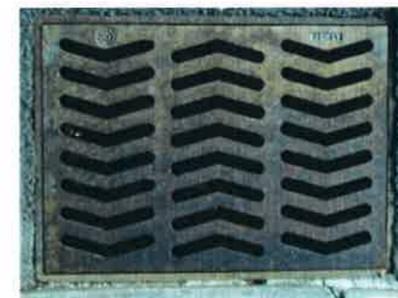


La saison se terminera le 3 novembre avec une toute nouvelle manifestation au Vautau, un **Tir de nuit**. Dans ce genre de compétition, le stand est plongé dans le noir, seules les cibles sont éclairées. C'est une ambiance très particulière et sympathique que nous souhaitons partager avec une centaine de participants.dm

Les personnes intéressées par le tir sportif, jeunes et moins jeunes, peuvent s'adresser au responsable de la section et de l'école de tir, Raymond Casucci, au 079/4692559 ou raymond-casu@bluewin.ch

EAUX

SAVEZ-VOUS À QUOI SERVENT LES GRILLES D'ÉVACUATION DES EAUX ?



Elles sont indispensables à la collecte des eaux de pluie et permettent d'éviter les inondations sur les routes et dans les habitations.

Ces grilles de sol et les canalisations qui se trouvent dessous mènent le plus souvent l'eau à la rivière ou au lac le plus proche.

Situées près de nos maisons, de nos commerces, elles font partie de notre environnement quotidien. Mais trop souvent, hélas, elles sont utilisées pour évacuer des eaux sales qui polluent nos lacs et nos rivières, tuant la faune et la flore aquatique. C'est notre environnement immédiat qui est atteint !

Ces pollutions peuvent et doivent être évitées !

Lors de vos activités en plein développez des réflexes aussi simples qu'un jeu d'enfant :

- Utilisez de l'eau sans produit pour le nettoyage de vos balcons, terrasses, toitures.
- Soyez attentifs aux pesticides et autres produits chimiques que vous utilisez dans votre jardin, sur vos balcons, dans vos champs et cultures.
- Dosez vos produits selon les conseils d'utilisation qui figurent sur les emballages.
- Récupérez et déposez les excédents des produits nocifs que vous utilisez dans les centres de collectes.
- Nettoyez les pinceaux et autres outils de bricolage dans des lieux adaptés.
- Lavez votre voiture dans un espace dédié à cette activité.

Si vous faites la vidange vous-même... récupérez l'huile de votre moteur et apportez-la à la déchetterie.

DANS TOUS LES CAS... ÉVITEZ DE DÉVERSER DES LIQUIDES POLLUANTS OU DES DÉCHETS DANS CES GRILLES.

DES GESTES SIMPLES PROTÈGENT NOTRE ENVIRONNEMENT ! DES COURS D'EAU EN BONNE SANTÉ PERMETTRONT AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

DE CONSOMMER NOTRE BIEN LE PLUS PRÉCIEUX : L'EAU

Mise en place de restrictions de stationnement et de l'utilisation de la place villageoise

Afin d'éviter toutes utilisations inappropriées et abusives de la place villageoise située le long de la route du Mollendruz, la Municipalité a décidé de mettre en place les mesures suivantes :

- La mise à ban de la parcelle avec la restriction qui stipule que tous stationnements de plus de 72 heures y est interdits, ayants-droit exceptés. Ceux-ci peuvent être par exemple l'armée en cas de cours de répétition, ou une installation de chantier. Dans tous les cas une demande doit être faite auprès de la Commune
- L'interdiction de stationnement de camping-cars ou caravanes
- La mise en place d'une signalétique bien visible afin de communiquer ces dispositions
- La dénonciation des contrevenants selon la loi sur les contraventions

La Municipalité remercie d'avance la population et tous autres utilisateurs de cette zone pour le respect de ces mesures.



FENETRES DE L'AVENT DU 14 DECEMBRE 2016 A L'ADMINISTRATION



PRO SENECTUTE Point Info-seniors Accueil, écoute et orientation

Un service spécialement créé pour les seniors vaudois.
Pour savoir que faire, comment procéder et où s'adresser.

Au service des seniors

Le point Info-seniors est un service gratuit et confidentiel à disposition des seniors vaudois et de leurs proches pour toute question concernant la vie à la retraite. Une collaboratrice expérimentée est à disposition pour conseiller ses interlocuteurs, les orienter et éventuellement les mettre en relation vers les services adéquats, qu'ils soient internes ou externes à l'association.

Sujets abordés

Des questions d'ordre matériel, relationnel, socioculturel, administratif ou de la santé peuvent être abordées.

Exemples de sollicitations fréquentes : aide et soins à domicile, assurances sociales, activités à la retraite.

Avec ou sans rendez-vous

Joignable par téléphone ou par e-mail, le point Info-seniors accueille également les visiteurs avec ou sans rendez-vous.

Horaire et contact

Lundi, mardi, jeudi 9h-12h et 13h30-16h Ou sur rendez-vous

Téléphone : 021 641 70 70

Référente : Carol de Kinkelin

info-seniors@vd.prosenectute.ch



L'ISLE VOUS PROPOSE UNE

INITIATION GRATUITE DE NORDIC WALKING

MERCREDI 29 MARS 2017

De 18H30 à 20H00

RENDEZ-VOUS

Parking de la Grande Salle

Marcher avec des bâtons, ça s'apprend !

Venez découvrir les bases de la marche nordique.

INSCRIPTION

Corinne Terrettaz

021 623 37 43

corinne.terrettaz@fvls.vd.ch

www.allezhop-romandie.ch



Commune de L'Isle

ça marche!
BOUGER PLUS, MANGER MIEUX

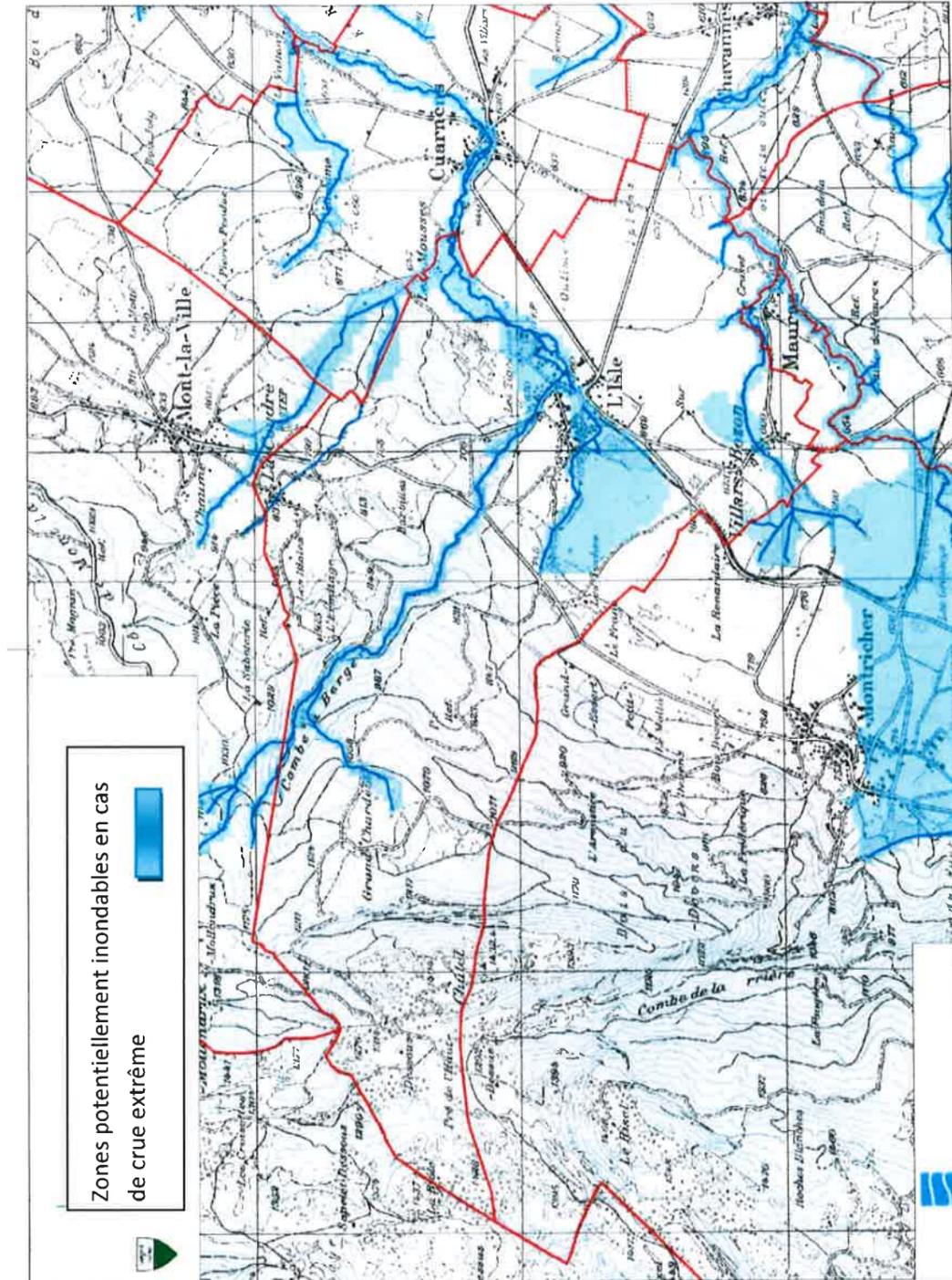


Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

Aménagement du territoire/dangers naturels

La Municipalité rend publiques les cartes de dangers naturels concernant le territoire communal affecté à la zone constructible. Selon ces cartes, la commune est exposée, au pire, à un degré de **danger de faible intensité**, il n'y a donc pas lieu de s'alarmer.

La population et les propriétaires terriens sont invités à consulter les cartes de dangers naturels et la documentation y relative à l'administration communale durant les heures d'ouverture.



ADMINISTRATION GENERALE

MUNICIPALITE – CONSTITUTION

Composition de la Municipalité pour la législature 2016-2021.

Mme Anne-Lise Rime, Syndique

Administration générale :

Aménagement du territoire, archives, autorités, écoles, finances, naturalisation, personnel communal

M. Jean-Louis Bapst, Vice-Syndic

Sécurité et social :

Arcam, cultes, PCi, police, santé publique, service du feu, social, tourisme, transports

M. Claude Rosat, Municipal

Patrimoine :

Bâtiments, citernes, domaines, énergie, forêts, police des constructions

M. Steve Baudat, Municipal

Eaux :

Captages, cours d'eau, culture, eau potable, eaux claires, eaux usées, sociétés locales, step

M. Eric Hostettler, Municipal

Voirie et espaces verts :

Conciergerie, éclairage public, gestion des déchets, parcs & promenades, personnel d'exploitation, parc naturel régional Jura vaudois, routes et améliorations foncières



LES BALADINS
présentent

Adopte une princesse.com

UNE PIÈCE DE
NICOLAS BOUCHEREAU ET
CHRISTINE DESPRÉS

Les 24 et 25 mars à L'Isle
Les 1^{er} et 2 avril à St-Prex

Vendredi 24 et samedi 25 mars 2017 | Grande Salle de L'Isle
Portes: 19h15 | Rideau: 20h00 | Spaghetti les deux soirs (après le spectacle)

Samedi 1^{er} et dimanche 2 avril 2017 | Cave du Château de Saint-Prex
3, qual du Suchet, 1162 St-Prex | Réservation obligatoire: 078 734 34 50 (dès 18h00)
Sa 1^{er} avril: Portes 19h15 | Rideau: 20h00 - Di 2 avril: Portes 16h15 | Rideau: 17h00

AGENDA DES MANIFESTATIONS

24 et 25 mars 2017	Les Baladins : <i>Adopte une princesse.com</i>
6 mai 2017	Concours Fédération vaudoise des sapeurs pompiers
13 mai	Cuivres du Mont-Tendre, 20 ans de la société Animations bavaroises le soir
20 mai	Les Paysannes Vaudoises : ventes de plantons
1^{er} au 22 mai 2017	Expositions Achisle

"Le printemps s'annonce toujours rempli de promesses... sans jamais nous mentir, sans jamais défaillir."



Prochaine parution du L'Isle info début juin 2017

CONSEIL COMMUNAL

Séance du Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le

**Jeudi 16 mars 2017, à 20 h 15,
À la salle du conseil au Château de L'Isle**

Les citoyennes et citoyens de la commune de L'Isle sont invités à participer à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

Ordre du jour

1. Statutaire
2. Nomination d'un délégué ASICOVV
3. Nomination d'une commission consultative - Motion Chollet
4. Préavis 01/2017 : demande de crédit de CHF 150'000.00 pour l'assainissement EU-EC
Le Château
5. Préavis 02/2017 : Règlement sur les tarifs et émoluments du Contrôle de l'habitant
6. Préavis 03/2017 : Règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de la police des constructions
7. Etats des lieux et bilans financiers des travaux en cours
8. Communications de la Municipalité
9. Communications du Bureau
10. Propositions individuelles.



La rubrique de notre Syndique

Chers habitantes et habitants de notre commune,

Avec le retour des beaux jours, nous vous invitons à la découverte d'une association intercommunale dont nous sommes membres.

Début mai, le SDIS Venoge, corps des sapeurs-pompiers regroupant 27 communes, aura le privilège d'accueillir le concours cantonal annuel. L'assemblée générale se tiendra à L'Isle le vendredi 5 mai. Le concours se déroulera le lendemain, soit le 6 mai, à Cossonay et à Penthaz. Des démonstrations et un cortège dans les rues de Cossonay animeront cette journée. Pour clore l'évènement, un banquet, ouvert à la population, sera organisé sur la place de fête de Cossonay.

Voici donc l'occasion de venir découvrir les nombreuses activités du SDIS et de susciter de nouvelles vocations. J'en profite pour remercier tous les sapeurs-pompiers volontaires, femmes et hommes, pour leur engagement.

En vous souhaitant un printemps fleuri,

Anne-Lise Rime, Syndique

Le mot du Président du Conseil communal

Chers habitants de la Commune de L'Isle,

Tout d'abord, permettez-moi de me présenter.

Agriculteur, marié, père de 2 enfants, j'exploite un domaine agricole situé sur les hauts du village, au lieu dit "L'Oselaire".

Après environ 25 années passées comme conseiller communal, me retrouver à la Présidence, c'est vraiment un honneur et une grande reconnaissance pour toute cette période où j'ai eu le plaisir de côtoyer de nombreuses personnes dans diverses séances et commissions.

Je souhaite que la législature 2016-2021, grâce aux nouveaux arrivés, tant au Conseil communal qu'à la Municipalité, soit riche en nouveaux projets, en échanges positifs avec la population et surtout en grande collégialité entre toutes les parties gouvernantes.

Nous sommes, je le sais, tributaire de nombreux règlements sans cesse modifiés par des personnes ne connaissant pas toujours la réalité sur le terrain. Les appliquer est une chose; la manière de la faire en est une autre.

Je vous rappelle, Chers habitants, que le Conseil communal représente toute la population de la Commune; alors n'hésitez pas à interpellier un membre qui se chargera de transmettre votre message lors de nos séances. Vous pouvez également participer comme public à toutes nos délibérations.

Mon mot de la fin sera : une bonne discussion autour d'une table aura, j'en suis certain, bien plus d'impacts positifs que toutes ces possibilités de communications électroniques actuelles.

Cordiales salutations.

Le Président du Conseil communal de L'Isle

J. Hostettler

NUMEROS UTILES

Services

Administration communale	021 864 40 70
Police	117
Feu	118
Ambulance	144
Empoisonnements	145
La Main Tendue	143
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147
Rega	1414
Agence d'assurances sociales	021 557 83 63
Cartes CFF, Apples	021 800 90 20
Centre de biométrie, passeports	0800 01 1291
ECA	058 721 24 20
Etablissement scolaire	021 557 85 75
Etat civil	021 557 07 07
Garde forestier, Guy Monnier	079 353 31 24
Garde pêche, Alexandre Cavin	079 237 42 70
Gendarmerie de Cossonay	021 557 82 21
Hôpital de Morges	021 804 22 11
Inspecteur forestier, Daniel Gétaz	079 508 53 70
Justice de paix	021 557 94 00
Médecin au village	021 864 58 62
Office des poursuites	021 557 90 46
Office d'impôt du district	021 557 93 00
ORP, chômage	021 557 92 00
Préfecture de Morges	021 557 91 25
Registre foncier	021 557 18 35



L'ISLE *Info*

